

poser l'acte qu'attend toute la population? Les ministères iront-ils tous à cette débandade? J'espère bien que non, madame le président.

Nous demandons donc ce soir au gouvernement, en attendant d'autres solutions, de décréter le retour au travail et d'exiger le vote secret lors d'un déclenchement de grève, afin de protéger la liberté individuelle de tous les syndiqués qui, souvent, ne peuvent s'exprimer en assemblée générale par crainte de représailles. Voilà ce que je voulais dire ce soir à l'honorable ministre des Postes, et j'espère qu'une fois pour toutes il prendra ses responsabilités.

[Traduction]

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Madame l'Orateur, je me joins au député de Vancouver Quadra (M. Clarke) pour souhaiter au député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), dont les conseils me manquent, un prompt rétablissement. Je tiens à assurer au député de Vancouver Quadra qu'il n'a en aucune façon été responsable de ma défaillance de vendredi dernier. Je me dois de ne pas siéger à la Chambre des communes une minute de plus qu'il ne faut, si cela doit ruiner ma santé. C'est le moins que je doive à ma famille.

Je pourrais aborder cette question de bien des façons. Je pourrais parler à l'équipe de négociation assise derrière moi dans la tribune qui attend en retenant son souffle que je m'attaque peut-être à elle, mais ce serait une perte de temps et d'effort.

J'ai écouté avec attention l'exposé de principe du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), avec lequel je suis d'accord pour une bonne partie. Nous devons voir pourquoi, dans notre genre de société, nous tolérons les grèves. Je crois que la grève des Postes a démontré dès la première semaine que nos gens s'y sont fait psychologiquement. Il est étonnant de constater de quelle adaptation on est capable pour le bien du système démocratique. C'est ce qui se passe au Canada aujourd'hui, à mon avis.

Au sujet des grèves, je me souviens que Kenneth Galbraith a dit un jour que la seule grève qui l'avait vraiment dérangé touchait les ascenseurs, parce que son bureau se trouvait au quarante-cinquième étage de l'édifice Empire State. Il a dit: «Évidemment, le problème a été facile à résoudre.» Je lui ai demandé ce qu'il a fait. Il m'a répondu qu'il s'était trouvé un bureau au rez-de-chaussée.

Comme on l'a fait remarquer, à raison, la nouvelle technologie rend le ministère des Postes moins important pour un plus grand nombre de Canadiens. Les gens se servent d'ordinateurs, de nouvelles techniques, du Telex et du téléphone. Nous expédions les chèques pour les citoyens âgés. Il est vrai que les petites entreprises et ceux qui dépendent étroitement du service postal sont durement touchés par cette grève, mais il est remarquable que moins de 50 des 3,800 télégrammes envoyés renfermaient des plaintes.

Notre plus grand appui nous est venu des gens des entreprises qui dépendent directement du service postal. Ils disent: «Pour l'amour du ciel, qu'il y ait une bonne grève une fois pour toutes, au lieu de ces débrayages illégaux qui perturbent le service depuis cinq ans.» C'est ce que je pense aussi.

● (2100)

Le chef du nouveau parti démocratique, un bon chef, a essayé de ménager la chèvre et le chou, et ce n'était pas la première fois. Il a déclaré que la suggestion du parti conservateur était ridicule. A mon avis, ce l'était moins que

### Grève des postiers

lorsqu'il a déclaré qu'il fallait maintenant avoir recours à un médiateur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mackasey:** Il devrait savoir que si la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique ne prévoit pas ce genre de pouvoir, il sera facile de l'inclure quand nous adopterons la loi, puisque c'est le Parlement qui a le dernier mot. Je n'ai aucune objection de principe à prévoir dans la mesure, pour l'organisme indépendant qu'est la Commission des relations de travail dans la Fonction publique, le pouvoir nécessaire pour mettre de l'ordre dans cette drôle de grève de fonctionnaires. Cela s'accorde très bien aux pouvoirs dont elle dispose déjà. C'est peut-être la solution.

Ce qu'il y a de cruel dans la suggestion du député de Oshawa-Whitby c'est qu'elle suscite l'espoir chez des travailleurs qui autrement se contenteraient volontiers du règlement prévu, que le fait de tenir encore de dix jours à deux semaines, leur rapporterait davantage.

**M. Broadbent:** Trois jours.

**M. Mackasey:** Dans son émoi, le député voudrait gagner sur tous les tableaux. Détendez-vous un peu.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mackasey:** Nous ne l'avons pas entendu protester quand le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique a supprimé le droit de grève des travailleurs.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mackasey:** Ce n'est pas la première fois qu'il avance que le médiateur pourrait mettre fin à la grève en réglant trois ou quatre points. Il suffirait d'ajouter 12½ p. 100 aux 38 p. 100 déjà proposés, ce qui fait au total...

**Une voix:** Comment le savez-vous?

**M. Mackasey:** C'est facile à calculer. Le député ne sait pas que réduire la semaine de travail de 40 à 35 heures équivaut à accorder une hausse de rémunération de 12½ p. 100. Il ne sait même pas faire ce calcul! Le député a également déclaré que nous devrions la réduire à 35 heures, et peut-être exiger 37½ heures puisque la plupart des fonctionnaires travaillent 37½ heures par semaine.

**Des voix:** Oh! Oh!

**M. Mackasey:** Je n'ai pas interrompu le député. C'est peut-être parce qu'il n'a rien dit de nature à m'émouvoir. Puis il s'est plaint du libellé de la disposition concernant l'indemnité de vie chère. Il y en a environ 68 de proposés. Il n'a pas mentionné le fait que si le syndicat obtenait l'indemnité de vie chère, il serait la deuxième unité de négociation seulement à l'obtenir. Il a aussi invoqué l'argument contraire selon lequel les postiers devraient travailler 37½ heures par semaine parce que c'est ce que font à peu près tous les fonctionnaires. En d'autres mots, il veut la parité quand cela lui convient, mais il ne veut pas accepter ce qui est d'usage général dans la fonction publique quand cela ne lui convient pas.

Le député n'a pas pensé un seul instant que je ne me préoccupais le moins du monde de sauver la face. Une meilleure suggestion que celle d'un médiateur et qui nous ferait gagner 72 heures, serait de soumettre demain aux membres du syndicat le rapport du président du conseil d'arbitrage, président qui a été choisi par le syndicat et qui est membre de la Cour supérieure de la province de